

Sujet : DE GRAEVE Jacques demande : Cavalaire - Redéploiement du port

Date : Sun, 25 Nov 2018 12:28:55 +0100

De : Jacques DE GRAEVE

La fin du bassin à gestion privée permet de revoir un bassin vieux de 50 ans pour le recalibrer en fonction des critères actuels pour les bateaux de plaisance.

Ce projet est donc utile.

Cependant un certain nombre de points sont à revoir :

une seule entrée est une option dangereuse qui n'est justifiée et confortée par aucune étude. Le soir ce sont les navettes touristiques, les bateaux de location avec leur passage/manœuvre à la station d'avitaillement, et tous les bateaux qui vont converger sur une zone étroite avec un virage à 90°C. Les jours de vent fort vont aggraver les risques et les manœuvres dangereuses.

La destruction du quai Marc Pajot et le déplacement de la cale de mise à l'eau vont entraîner une très forte diminution des places de parking (normalement pour un immeuble il est prévu un quota de places en fonction du nombre de logements, ce n'est aucunement le cas de ce projet).

Les nouveaux commerces en pied de falaise sont sensés retenir une falaise qui "s'effondre". Leur disposition ne limite en rien le risque d'une falaise qui va alors s'effondrer sur des commerces si cela doit être le cas.

Le déplacement de la cale de mise à l'eau est un surcoût et correspond à une diminution/limitation des services rendus.

Un projet déjà très onéreux et dont on sait que comme tout projet il va dépasser de 20 à 30% l'enveloppe initiale.

A une époque où le pouvoir d'achat est en baisse les charges vont grandement augmenter pour les usagers du bassin à gestion municipale. La majorité des places sont des petites places pour des usagers qui ne sont pas riches.

Les charges sont normalement issues d'un constat et dans le cas actuel elle sont prévues d'augmenter sans aucun budget prévisionnel (justification chiffrée?)

----

Profil : particulier

Nom : DE GRAEVE

Prénom : Jacques